

# MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITE : CHERCHEZ-VOUS UN PARTENAIRE ?



**Une entreprise agréée,  
spécialisée dans la conception  
et la réalisation des accès PMR.**

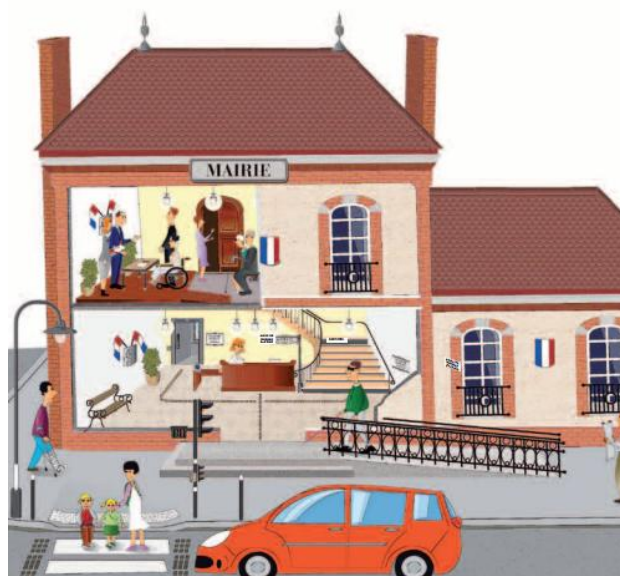


# Votre établissement est-il accessible ?

Favoriser l'accessibilité des espaces et des bâtiments publics, de la voirie, des logements et des transports, c'est permettre aux personnes en situation de handicap de participer à la vie sociale, culturelle et économique de votre commune. C'est surtout développer une **qualité d'usage pour tous**.

Les équipements et services des ERP doivent pouvoir être repérés, atteints et utilisés par une personne handicapée, quel que soit son handicap.

- Les signalétiques sont repérables et compréhensibles.
- Les mobiliers urbains doivent laisser un passage pour les personnes en fauteuil roulant et être détectables par les personnes déficientes visuelles.
- Des éléments d'éveil et de vigilance (bandes podotactiles, signalisation visuelle, ...) avertissent les piétons des traversées de voies de circulation.
- Les ERP de 5<sup>ème</sup> catégorie (commerces de proximité et professions libérales) doivent au moins pouvoir fournir leurs prestations dans une partie du bâtiment, la plus proche possible de l'entrée principale et desservie par un cheminement usuel.
- Les lieux de culte existants, les monuments historiques et les sites protégés sont tenus au respect des règles d'accessibilité.
- Les cheminements doivent être libres de tout obstacle et comprendre un repère continu visuel et tactile.
- Les jardins publics sont des installations ouvertes au public (IOP), et doivent respecter les mêmes règles d'accessibilité que celle appliquées aux ERP
- Les établissements existants doivent être rendus accessibles : chemin d'accès, circulations intérieures, signalétiques...



# Espaces Paysagers vous accompagne dans vos projets

Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir **accéder, circuler et utiliser** les équipements et les services des établissements recevant du public, et bénéficier, avec la plus grande autonomie possible, des prestations que ces établissements mettent à disposition du public.

## Nos produits et services

- **Stationnement** : marquage au sol, fourniture et installation de panneaux signalétiques
- **Escaliers** : fourniture et pose de bandes antidérapantes
- Fourniture et pose de main-courantes, garde-corps, buttes-roues, ...
- **Cheminements** : installation de rampe d'accès, fourniture et pose de dalles et clous podotactiles
- Fourniture et pose d'équipements et mobiliers urbains

## Nos garanties

- ✓ L'agrémentation AAA du centre CEP CICAT certifiant notre capacité de conception d'aménagements spécialisés depuis début 2015
- ✓ Un personnel compétent et qualifié pour ces travaux

## Ils nous ont fait confiance

### Particuliers :

Illkirch Graffenstaden, 2014 – rampe d'accès

Lipsheim, 2015 – rampe d'accès

Sand, 2016 – rampe d'accès

### Collectivités :

Mairie d'Osthouse, 2013 – rampe d'accès

Paroisse Notre Dame – Illkirch Graffenstaden,  
2016 – rampe d'accès

## D'autres projets en cours

Ittlenheim – rampe d'accès pour particulier

Obernai – rampe d'accès pour particulier

Molsheim – rampe d'accès pour hôtel

Ernolsheim sur Bruche – rampe d'accès pour un cabinet de santé



## La mise en accessibilité est une nécessité rendue obligatoire avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

A partir de questions sur des situations de la vie courante, cette aide aux ERP met en scène les principes essentiels de mise en accessibilité.

Les lieux existants y sont traités afin de montrer que face à chaque difficulté rencontrée, existent des solutions adaptées.



Faire appel à des entreprises sensibilisées à l'accessibilité, formées, qualifiées et éco-responsables est un gage de satisfaction de l'expression des besoins de votre établissement.

### Nous contacter :

**Espaces Paysagers**  
173 rue du Maréchal Foch  
67380 LINGOLSHEIM



Tél : 03 887 887 02

Mail : [accueil@espaces-paysagers.fr](mailto:accueil@espaces-paysagers.fr)

[www.espaces-paysagers.fr](http://www.espaces-paysagers.fr)